

OFFRE PUBLIQUE MIXTE SIMPLIFIEE
à titre principal, assortie à titre subsidiaire
d'une **OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE**
et d'une **OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE SIMPLIFIEE**
dans la limite globale de 66,11% en numéraire et de 33,89% en actions Hermès International (coupon
2016 détaché)

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE

Christian Dior

INITIEE PAR LA SOCIETE

Semyrhamis

(société du Groupe Familial Arnault)

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET
COMPTABLES DE SEMYRHAMIS



Le présent document relatif aux autres informations de la société Semyrhamis a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 6 juin 2017, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et à l'instruction de l'AMF n°2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques. Ce document a été établi sous la responsabilité de Semyrhamis.

Le présent document complète la note d'information de Semyrhamis visée par l'AMF le 6 juin 2017, sous le n°17-255, en application de la décision de conformité du même jour (ci-après la « **Note d'Information** »).

Le présent document et la Note d'Information sont disponibles sur le site internet Semyrhamis (www.semyrhamis-finance.com) et sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et peuvent être obtenus sans frais et sur simple demande auprès de :

Semyrhamis
30 avenue Montaigne
75008 Paris

Rothschild & Cie Banque
23 bis avenue de Messine
75008 Paris

**Crédit Agricole Corporate and
Investment Bank**
12 place des États-Unis
92120 Montrouge

Natixis
47 quai d'Austerlitz
75013 Paris

Société Générale
Corporate Finance
75886 Paris Cedex 18

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DE L'OFFRE	3
1.1. Rappel des principales caractéristiques de l'Offre	3
2. IDENTITE ET CARACTERISTIQUES DE L'INITIATEUR	5
2.1. Renseignements de caractère général concernant l'Initiateur	5
2.1.1. <i>Dénomination</i>	5
2.1.2. <i>Forme juridique et siège social</i>	5
2.1.3. <i>Immatriculation</i>	5
2.1.4. <i>Date de constitution - Durée</i>	5
2.1.5. <i>Objet social</i>	5
2.1.6. <i>Exercice social</i>	6
2.2. Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur	6
2.2.1. <i>Capital social</i>	6
2.2.2. <i>Forme des actions</i>	6
2.2.3. <i>Cession et transmission des actions</i>	6
2.2.4. <i>Droits attachés à chaque action</i>	6
2.2.5. <i>Répartition du capital et des droits de vote de Semyrhamis</i>	6
2.2.6. <i>Direction et commissariat aux comptes de l'Initiateur</i>	7
2.3. Description des activités de l'Initiateur.....	8
2.3.1. <i>Evènements exceptionnels et litiges significatifs</i>	8
2.3.2. <i>Salariés</i>	8
2.4. Informations financières de l'Initiateur.....	8
2.4.1. <i>Bilan – Situation Financière - Résultat</i>	8
2.4.2. <i>Modalités de financement de l'Offre</i>	8
3. INFORMATIONS RELATIVES A HERMÈS	9
4. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT	10

1. PRESENTATION DE L'OFFRE

1.1. Rappel des principales caractéristiques de l'Offre

Le présent document est établi, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, par la société Semyrhamis, société anonyme dont le siège social est situé 30 avenue Montaigne, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 434 009 114 (« **Semyrhamis** » ou l' « **Initiateur** »), dans le cadre de son offre publique mixte simplifiée à titre principal, assortie à titre subsidiaire d'une offre publique d'achat simplifiée et d'une offre publique d'échange simplifiée (l' « **Offre** ») visant les actions de la société Christian Dior, société européenne dont le siège social est situé 30 avenue Montaigne, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 582 110 987 (« **Christian Dior** » ou la « **Société** »), non détenues par l'Initiateur et les autres membres du Groupe Familial Arnault (tel que défini ci-dessous), au terme de laquelle l'Initiateur offre irrévocablement aux actionnaires de Christian Dior d'acquérir la totalité de leurs actions dans les conditions décrites dans la Note d'Information et dont les principales caractéristiques sont présentées ci-après.

Les actions de la Société (les « **Actions** ») sont admises aux négociations sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (« **Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0000130403 (mnémonique CDI).

Dans le cadre de l'offre publique mixte simplifiée à titre principal et de l'offre publique d'échange simplifiée à titre subsidiaire, Semyrhamis remettrait des actions ordinaires (coupon 2016 détaché) de la société Hermès International¹ (« **Hermès** »), détenues en portefeuille, dans les proportions décrites ci-dessous dans la limite de 8 891 150 actions Hermès. Les actions Hermès sont admises aux négociations sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le code ISIN FR0000052292 (mnémonique RMS) (les « **Actions Hermès** »).

Au titre de l'Offre, l'Initiateur offre aux actionnaires de la Société, à titre principal (l' « **Offre Principale** »), d'apporter leurs Actions à l'Offre et de recevoir en contrepartie, pour une Action apportée :

- (i) 172 euros ; et
- (ii) 0,192 Action Hermès (coupon 2016 détaché).

Afin de répondre aux attentes des actionnaires de la Société qui souhaiteraient bénéficier d'une proportion différente d'Actions Hermès et/ou de numéraire, sans toutefois altérer la proportion globale de 66,11% en numéraire et 33,89% en Actions Hermès, l'Offre Principale est assortie à titre subsidiaire d'une offre publique d'achat simplifiée et d'une offre publique d'échange simplifiée (les « **Offres Subsidiaires** »), dont les caractéristiques sont les suivantes :

- (i) offre publique d'achat simplifiée à titre subsidiaire (l' « **OPA Subsidiaire** ») : dans la limite de 66,11% en numéraire telle que définie à la section 2.3.3 de la Note d'Information, l'Initiateur offre aux actionnaires de la Société d'acquérir les Actions qu'ils détiennent contre 260 euros pour une Action apportée ;

¹ Société en commandite par actions, dont le siège social est situé 24 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 572 076 396.

- (ii) offre publique d'échange simplifiée à titre subsidiaire (l'« **OPE Subsidiaire** ») : dans la limite de 33,89% en numéraire telle que définie à la section 2.3.3 de la Note d'Information, l'Initiateur offre aux actionnaires de la Société de recevoir 0,566 Action Hermès (coupon 2016 détaché) en échange d'une Action apportée.

Les Offres Subsidiaires feront l'objet le cas échéant d'un mécanisme de réduction afin d'obtenir :

- un montant total en numéraire à payer au titre de l'Offre égal au montant qui aurait été obtenu si tous les actionnaires de la Société ayant apporté à l'Offre avaient apporté leurs Actions à l'Offre Principale, et
- un nombre total d'Actions Hermès au titre de l'Offre égal au nombre qui aurait été obtenu si tous les actionnaires de la Société ayant apporté à l'Offre avaient apporté leurs Actions à l'Offre Principale.

Ce mécanisme de réduction est décrit plus amplement à la section 2.3.3 de la Note d'Information.

Le groupe familial Arnault, composé de la famille Arnault et des sociétés suivantes contrôlées par elle, à savoir (i) Groupe Arnault, (ii) Financière Agache, (iii) Le Peigné et (iv) l'Initiateur (le « **Groupe Familial Arnault** »), détient directement et indirectement 74,08% du capital et 84,68% des droits de vote théoriques de Christian Dior. L'Offre vise la totalité des Actions existantes non détenues par l'Initiateur et les autres membres du Groupe Familial Arnault, en excluant les Actions auto-détenues à l'exception de 363 177 Actions auto-détenues susceptibles d'être remises en cas d'attribution définitive d'Actions gratuites ou d'Actions de performance ou d'exercice d'options d'achat en faveur des bénéficiaires autres que les membres du Groupe Familial Arnault. A la date de la Note d'Information et à la connaissance de l'Initiateur, les Actions visées par l'Offre représentent un maximum de 46 308 068 Actions, soit 25,65% du capital existant de Christian Dior.

Conformément aux dispositions des articles 233-1 et suivants du règlement général, l'Offre sera réalisée selon la procédure simplifiée.

L'Offre sera ouverte pendant une période de 15 jours de négociation, soit du 8 juin 2017 au 28 juin 2017 (inclus).

2. IDENTITE ET CARACTERISTIQUES DE L'INITIATEUR

2.1. Renseignements de caractère général concernant l'Initiateur

2.1.1. *Dénomination*

La dénomination sociale de l'initiateur de l'Offre est Semyrhamis.

2.1.2. *Forme juridique et siège social*

Semyrhamis est une société anonyme dont le siège social est situé 30 avenue Montaigne, 75008 Paris.

2.1.3. *Immatriculation*

La Société est immatriculée sous son appellation légale et commerciale Semyrhamis au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 434 009 114.

2.1.4. *Date de constitution - Durée*

La Société a été immatriculée le 27 décembre 2000. La durée de la Société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation.

2.1.5. *Objet social*

L'article 3 des statuts de la Société prévoit que la Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- *« le placement et la gestion des fonds lui appartenant ;*
- *la prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, et notamment par souscription, achat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés, ou par voie d'instruments financiers notamment dérivés, dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, mobilières, immobilières ou autres, ainsi que dans des fonds d'investissement, et plus généralement toute opération d'investissement de quelque nature que ce soit et sous quelque forme que ce soit ;*
- *toutes opérations portant sur toute valeur mobilière de quelque nature que ce soit, sur les marchés français ou étrangers, et notamment l'achat et/ou la vente d'instruments dérivés, la conclusion de contrats à terme, les opérations de change et de taux sous quelque forme que ce soit, et plus généralement toutes opérations portant sur des instruments financiers, de quelque nature que ce soit, négociés de gré à gré ou sur des marchés réglementés ;*
- *la participation, directe ou indirecte, dans toute société ou groupement, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, de transformation d'anciennes sociétés, par voie d'apports en nature mobiliers ou immobiliers ou en numéraire, fusion, alliance, souscription d'actions, parts d'intérêts, obligations ou autrement dans toutes affaires industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, généralement quelconques, tant en France qu'à l'étranger ;*
- *la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets, marques, griffes, modèles, dessins et, plus généralement, de tout droit de propriété industrielle, littéraire ou artistique concernant ces activités ;*
- *et, généralement, en France et à l'étranger, toutes opérations immobilières, mobilières, financières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'une des activités précitées ou à toutes activités similaires ou connexes. »*

2.1.6. Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

2.2. Informations générales concernant le capital social de l'Initiateur

2.2.1. Capital social

Le capital social de Semyrhamis s'élève à 3 492 824 000 euros.

Il est divisé en 349 282 400 actions de 10 euros de nominal chacune entièrement libérées et toutes de même catégorie.

2.2.2. Forme des actions

Les actions sont obligatoirement nominatives.

2.2.3. Cession et transmission des actions

Les actions sont librement cessibles.

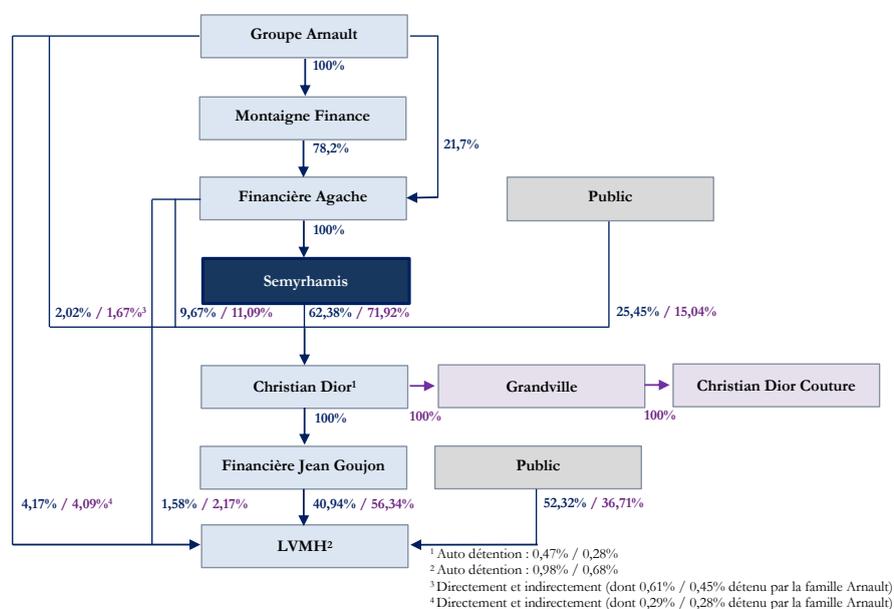
2.2.4. Droits attachés à chaque action

Outre le droit de vote qui lui est attribué par la loi, chaque action donne droit à une quotité, proportionnelle au nombre et à la valeur nominale des actions existantes, de l'actif social, des bénéfices ou du boni de liquidation.

2.2.5. Répartition du capital et des droits de vote de Semyrhamis

L'intégralité du capital et des droits de vote de Semyrhamis est détenu par le Groupe Familial Arnault (autre que Semyrhamis).

L'organigramme ci-dessous présente de manière simplifiée la structure de l'actionnariat de Semyrhamis au 20 mai 2017 (avant la cession de Grandville à LVMH) :



2.2.6. Direction et commissariat aux comptes de l'Initiateur

2.2.6.1. Conseil d'administration

La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) membres au plus, sauf les cas de dérogations prévus par la loi.

Les administrateurs sont nommés pour trois ans. La durée des fonctions des administrateurs est de trois années et expire à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue pendant l'année au cours de laquelle expire le mandat et statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision est prise à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du président est prépondérante.

Administrateurs²	Date d'expiration du mandat
Bernard Kuhn (Président du conseil d'administration)	Assemblée générale annuelle 2018
Financière Agache, représentée par Florian Ollivier	Assemblée générale annuelle 2018
Groupe Arnault, représenté par Nicolas Bazire	Assemblée générale annuelle 2018

2.2.6.2. Direction générale

La direction générale de Semyrhamis est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'administration, et portant le titre de Directeur général.

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs expressément attribués par le Code de commerce aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

Le Directeur général représente la Société dans ses rapports avec les tiers auxquels toutes décisions limitant ses pouvoirs sont inopposables. Il représente la société en justice.

Sur la proposition du Directeur général, le Conseil d'administration peut nommer une ou, dans la limite de cinq, plusieurs personnes physiques, administrateurs ou non, chargées d'assister le Directeur général, avec le titre Directeur général délégué.

L'étendue des pouvoirs conférés aux Directeurs généraux délégués est déterminée par le Conseil d'administration en accord avec le Directeur général. A l'égard des tiers, les Directeurs généraux délégués disposent des mêmes pouvoirs que le Directeur général.

A ce jour, la direction générale comprend :

- Bernard Kuhn (Président-Directeur général)
- Nicolas Bazire (Directeur général délégué)

² Il est précisé que Monsieur Denis Dalibot a démissionné en date du 18 avril 2017 de son mandat d'administrateur de la Société.

- Florian Ollivier (Directeur général délégué)

2.2.6.3. Commissariat aux comptes

Le commissaire aux comptes titulaire de la Société est :

Ernst & Young et autres

Paris la Défense 1-1-2 place des Saisons 92400 Courbevoie

Le commissaire aux comptes suppléant :

Auditex

1-2 place des Saisons Tour First 92400 Courbevoie

2.3. Description des activités de l'Initiateur

L'Initiateur est une société holding dont l'activité principale est de détenir les Actions et de réaliser toute opération relative à cette détention.

2.3.1. Evènements exceptionnels et litiges significatifs

A la connaissance de l'Initiateur, il n'existe, à la date des présentes, aucun litige, procédure d'arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de l'Initiateur.

2.3.2. Salariés

A la date des présentes, l'Initiateur n'emploie aucun salarié.

2.4. Informations financières de l'Initiateur

2.4.1. Bilan – Situation Financière - Résultat

Voir Annexe (*Comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016*).

2.4.2. Modalités de financement de l'Offre

Dans l'hypothèse où l'intégralité des Actions visées par l'Offre serait apportée à l'Offre, le montant total de la partie en numéraire devant être payée par l'Initiateur aux détenteurs d'Actions ayant apporté leurs Actions à l'Offre (hors commissions et frais annexes) s'élèverait à 8 milliards d'euros.

A cet égard, l'Initiateur a conclu avec un certain nombre de banques une convention de crédit relative à l'octroi d'un financement comprenant notamment plusieurs lignes de crédit d'un montant d'environ 8,5 milliards d'euros destinées au financement de l'Offre ayant des maturités et des profils d'amortissement différents : (i) une ligne de crédit d'un montant d'environ 5 milliards d'euros et d'une maturité de 18 mois assortie d'une option d'extension de 6 mois exercable par l'Initiateur et (ii) des lignes de crédit d'un montant d'environ 3,5 milliards d'euros et d'une maturité de 5 ans assorties ou non d'options d'extension d'un an.

Ces lignes de financement s'accompagnent d'une ligne de crédit renouvelable multidevises de 500 millions d'euros d'une maturité de 5 ans dont l'objet est de financer les besoins généraux de l'Initiateur et de la Société.

3. INFORMATIONS RELATIVES A HERMÈS

Le Groupe Familial Arnault détient en portefeuille, directement et indirectement, 8 955 471 Actions Hermès représentant 8,48% du capital d'Hermès, dont 8 771 914 Actions Hermès détenues par Semyrhamis et 183 557 Actions Hermès détenues, directement et indirectement, par les autres membres du Groupe Familial Arnault.

En l'absence de toute émission de titres Hermès dans le cadre de l'Offre, l'Initiateur précise que celle-ci n'a aucun impact sur la situation juridique, financière et comptable d'Hermès, notamment sur le fonds de roulement net et le niveau des capitaux propres et de l'endettement.

Les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'Hermès figurent dans le document de référence d'Hermès pour l'exercice 2016, déposé auprès de l'AMF le 19 avril 2017 sous le numéro D.17-0401 et mis à disposition sur le site internet de l'AMF (le « **Document de Référence** »). Le Document de Référence est disponible en version électronique sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et d'Hermès (www.finance.hermes.com).

Les communiqués de presse publiés au titre des obligations d'information permanente d'Hermès depuis la date de publication du Document de Référence sont disponibles en version électronique sur le site internet d'Hermès (www.finance.hermes.com) dans la rubrique « *Tous les communiqués* ». Il est précisé que le 27 avril 2017, Hermès a publié un communiqué de presse sur le chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2017.

Facteurs de risques liés à l'opération

Des Actions Hermès seront remises au profit des actionnaires de Christian Dior en contrepartie de l'apport de leurs Actions à l'Offre. Il est rappelé que les Actions Hermès sont admises aux négociations sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris. Toutefois, il est précisé que l'Initiateur ne garantit pas la valeur de marché des Actions Hermès. Ainsi, le cours de bourse des Actions Hermès est susceptible de variation notamment sur la base d'éléments macroéconomiques, d'évènements affectant Hermès, de l'activité ou des perspectives d'Hermès.

4. PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document qui a été déposé le 6 juin 2017 et qui sera diffusé au plus tard le jour de négociation précédant l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF et par son instruction n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique initiée par Semyrhamis, visant les actions de Christian Dior. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Bernard Kuhn

Président-Directeur général de Semyrhamis

Annexe
Comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

SEMYRHAMIS

1. Bilan au 31 décembre

ACTIF (en euros)	Brut	Amortis. et provisions	Au	Au
			31.12.2016	31.12.2015
			Net	Net
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Participations	6 962 082 574,94	-	6 962 082 574,94	6 679 435 999,94
Autres titres immobilisés	10 775 076,67	-	10 775 076,67	10 775 076,67
Prêts	23 725,40	-	23 725,40	23 725,40
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Immobilisations financières	6 972 881 377,01	-	6 972 881 377,01	6 690 234 802,01
Actif immobilisé	6 972 881 377,01	-	6 972 881 377,01	6 690 234 802,01
Créances clients	-	-	-	-
Créances financières	10 923,06	-	10 923,06	10 575,92
Autres créances	2 793 526,00	-	2 793 526,00	-
Créances	2 804 449,06	-	2 804 449,06	10 575,92
Autres valeurs mobilières	39 913 792,76	1 507 570,53	38 406 222,23	73 256 997,52
Valeurs mobilières de placement	39 913 792,76	1 507 570,53	38 406 222,23	73 256 997,52
Disponibilités	501 439,56	-	501 439,56	307 398,15
Actif circulant	43 219 681,38	1 507 570,53	41 712 110,85	73 574 971,59
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF	7 016 101 058,39	1 507 570,53	7 014 593 487,86	6 763 809 773,60

2. Bilan au 31 décembre

PASSIF (en euros)	Au 31.12.2016	Au 31.12.2015
Capital	3 492 824 000,00	3 492 824 000,00
Réserve légale	349 282 400,00	349 282 400,00
Report à nouveau	2 304 693 593,98	2 092 479 115,36
Résultat de l'exercice	430 362 051,28	414 798 270,62
Acompte sur dividendes répartis	0,00	(202 583 792,00)
Résultat en instance d'affectation	-	-
Capitaux propres	6 577 162 045,26	6 146 799 993,98
Provisions pour risques	-	-
Provisions pour risques et charges	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	435 205 257,30	615 234 804,07
Emprunts et dettes financières divers	0,13	0,13
Dettes financières	435 205 257,43	615 234 804,20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 212,00	32 714,69
Dettes fiscales et sociales	5 057,91	4 149,78
Dettes d'exploitation	42 269,91	36 864,47
Autres dettes	2 183 915,26	1 738 110,95
Dettes	437 431 442,60	617 009 779,62
Produits constatés d'avance	-	-
Ecart de conversion passif	-	-
Comptes de régularisation	-	-
TOTAL DU PASSIF	7 014 593 487,86	6 763 809 773,60

2. Compte de Résultat

<i>(en euros)</i>	Au 31.12.2016	Au 31.12.2015
Production vendue de services	-	-
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	-	-
Reprises sur provisions et amortissements	-	-
Transferts de charges	-	-
Autres produits	0,04	1,28
Produits d'exploitation	0,04	1,28
Autres achats et charges externes	52 498,98	133 650,63
Impôts, taxes et versements assimilés	90,79	100,23
Salaires et traitements		
Charges sociales	2 024,90	1 983,48
Dotations aux amortissements :	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
Autres charges	10 000,00	8 333,32
Charges d'exploitation	64 614,67	144 066,66
RESULTAT D'EXPLOITATION	(64 614,63)	(144 066,38)

2. Compte de Résultat

<i>(en euros)</i>	Au 31.12.2016	Au 31.12.2015
Produits de participations	427 132 629,65	425 294 993,70
Produits d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	610 112,07	2 887 144,20
Reprises sur provisions et transferts de charges	315 305,08	37 452 663,40
Différences positives de change	6 627,16	92 064,32
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	22 398 155,60	13 455 514,34
Produits financiers	450 462 829,56	479 182 379,96
Dotations aux amortissements et aux provisions	775 433,60	225 694,64
Intérêts et charges assimilés	9 839 881,05	49 187 906,06
Différences négative de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	2 612 067,26
Charges financières	10 615 314,65	52 025 667,96
RESULTAT FINANCIER	439 847 514,91	427 156 712,00
RESULTAT COURANT	439 782 900,28	427 012 645,62
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations aux provisions	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-
Impôts sur les bénéfices	9 420 849,00	12 214 375,00
TOTAL DES PRODUITS	450 462 829,60	479 182 381,24
TOTAL DES CHARGES	20 100 778,32	64 384 110,62
RESULTAT NET	430 362 051,28	414 798 270,62

Annexe aux comptes annuels

Les montants sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Faits significatifs de l'exercice

Le résultat financier s'établit à 440 millions d'euros, contre 427 millions d'euros en 2015.

Le montant total des dividendes reçus par Semyrhamis de ses filiales et participations s'élève à 427 millions d'euros en 2016, contre 425 millions d'euros en 2015.

Le résultat net s'établit à 430 millions d'euros, contre 415 millions d'euros en 2015.

1. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis conformément au Règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique.

1.1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Dans les cas de participations directes et indirectes dans les sociétés cotées, la valeur d'usage est appréciée à partir d'une position globale de contrôle majoritaire, de la valorisation boursière et de la quote-part des capitaux propres consolidés retraités de ces sociétés.

La valeur d'usage des autres participations non cotées est généralement estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres retraités des sociétés concernées.

Les résultats de cession partielle de titres de participation sont enregistrés en résultat financier et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

1.2. CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les perspectives d'encaissement s'avèrent inférieures à la valeur comptable.

1.3. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché établie comme suit :

- titres cotés : cours moyen du dernier mois ;
- autres titres : valeur probable de négociation ou valeur liquidative.

Les résultats des cessions des valeurs mobilières de placement sont calculés selon la méthode FIFO.

1.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La Société constitue une provision pour les risques et charges certains ou probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

1.5. RÉSULTAT FINANCIER

Du fait de son type d'activité, la Société applique les principes suivants :

- les résultats de cession partielle de titres de participation sont enregistrés en résultat financier et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré ;
- les plus et moins-values nettes sur valeurs mobilières de placement comprennent les charges et produits liés aux cessions.

2. Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

2.1. IMMOBILISATIONS

	Valeurs brutes au 01/01/2016	Augmentations Acquisitions, Créations, Virements	Diminutions Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2016
Participations	6 679 436 000	282 646 575	-	6 962 082 575
Autres titres immobilisés	10 775 077	-	-	10 775 077
Prêts	23 725	-	-	23 725
Immobilisations financières	6 690 234 802	282 646 575		6 972 881 377

L'augmentation du poste « Participations » s'explique principalement par l'acquisition de 1 500 000 actions Christian Dior.

2.2. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES PRÊTS ET CRÉANCES

Prêts et créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Prêts et autres immobilisations financières	23 725		23 725
Créances financières	10 923		10 923
Autres créances	2 793 526	2 793 526	
TOTAL	2 828 174	2 793 526	34 648

2.3. CAPITAUX PROPRES

A. Composition du capital social

Le capital social est composé de 349 282 400 actions d'un nominal de 10 euros, soit 3 492 824 000 euros.

B. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2015	6 146 799 994
Résultat de l'exercice 2016	430 362 051
Acompte sur dividendes versé au titre de 2016	-
CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2016 (avant affectation du résultat)	6 577 162 045

2.4. ÉTAT DES ÉCHÉANCES ET DES DETTES

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	435 205 257	175 205 257	260 000 000	
Emprunts et dettes financières divers	-	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 212	37 212		
Dettes fiscales et sociales	5 058	5 058		
Autres dettes	2 183 915	2 183 915		
TOTAL	437 431 442	177 431 442	260 000 000	-

Le poste « Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit » est essentiellement constituée d'un contrat financier à terme sur actions, d'un prêt et de lignes de crédit.

2.5. PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES À PAYER RATTACHÉS AUX POSTES DE CRÉANCES ET DE DETTES

	Charges à payer	Produits à recevoir
Créances		
Autres créances		-
Valeurs mobilières de placement		-
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	304 075	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 212	
Dettes fiscales et sociales	5 058	
Autres dettes	2 183 915	

2.6. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Le résultat financier est un bénéfice de 439,8 millions d'euros.

Ce résultat se compose principalement :

- de produits de participations pour 427,1 millions d'euros et des produits nets de valeur mobilières de placement pour 21,7 millions d'euros,
- de charges d'intérêts nettes pour 7,0 millions d'euros.

2.7. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels	NEANT	2016	2015
Produits divers sur opérations de gestion			
Produits sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL			

Charges exceptionnelles	NEANT	2016	2015
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges sur opérations en capital			
Dotations aux provisions			
TOTAL			

2.8. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	2016	2015
Résultat courant	439 782 900	427 012 646
Résultat exceptionnel	-	-
Résultat avant impôts	439 782 900	427 012 646
Impôts	(9 420 849)	(12 214 375)
Résultat après impôts	430 362 051	414 798 271

2.9. SITUATION FISCALE

La société Semyrhamis est, depuis 2004, membre du groupe d'intégration fiscale dont Groupe Arnault est société mère intégrante.

Semyrhamis calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément et verse le montant de cet impôt à la société tête d'intégration.

3. Autres informations

3.1. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements sur instruments financiers à terme

Instruments de couverture

Néant.

3.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Donnés

Dans le cadre de contrats financiers à terme et de la mise en place de lignes de crédit, des actions Christian Dior ont été nanties en faveur d'établissements bancaires.

Les engagements hors bilan incluent un montant différé relatif à l'acquisition d'actions Christian Dior réalisée en 2016.

Reçus

Néant.

3.3. RÉMUNÉRATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Une rémunération brute de 10 milliers d'euros a été versée aux organes d'administration et de direction en 2017 au titre de l'exercice 2016.

3.4. IDENTITÉ DES SOCIÉTÉS CONSOLIDANT LES COMPTES DE SEMYRHAMIS

DENOMINATION SOCIALE	SIEGE SOCIAL
Financière Agache	11, rue François 1 ^{er} 75008 PARIS
Groupe Arnault	41, avenue Montaigne 75008 PARIS

3.5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES TITRES DE PARTICIPATION ET LES VALEURS MOBILIÈRES

Liste des filiales et participations

(en milliers d'euros)	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Bénéfice / perte du dernier exercice
A. Titres dont la valeur brute excède 1% du capital			
1. Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)			
Christian Dior ^(a)	2 984 904	62,38%	270 124
2. Participations			
Hermès International ^(b)	3 748 700	8,31%	977 200
3. Autres			
B. Autres (titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital)			
Filiale (s)		NS	
Participation (s)		NS	
TOTAL	6 733 604		

(a) Pour Christian Dior, les informations communiquées concernent l'exercice de six mois clos au 31 décembre 2016.

(b) Pour Hermès International, les données disponibles concernent l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Information sur les titres immobilisés de l'activité de portefeuille « TIAP »

Néant.

Information sur les valeurs mobilières

(en milliers d'euros)	Valeur nette 31.12.2016
FCPR	12 665
Private equity	11 638
Fonds de private equity	14 103
Valeurs mobilières	38 406